





MoFA/WFP MIS Nord Ghana SIM SONAGES/Burkina Faso OMA/Mali

MISSION CONJOINTE

EVALUATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE, DES MARCHES ET DES FLUX TRANSFRONTALIERS ET LEUR IMPACT SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MENAGES

BASSINS CENTRE ET OUEST DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

VERSION FINALE 26 mars 2010

Participants: M. Salif Sow, FEWS NET/Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso

M. Mahamane Nasser Rabiou Allmadjir, FEWS NET/Niger

Avec la contribution:

M. Mamoudou Sy, FEWS NET/Burkina Faso

M. Abdoul Karim Ouedraogo, FEWS NET Burkina Faso

M. Hamady Sy, FEWS NET/MauritanieM. Mamadou Togola, FEWS NET/Mali

M. **Djibril Sow**, FEWS NET/Mali

Partenaires nationaux

Pays: Nord Ghana, Sud Burkina Faso, Ouest Mali et Sud Mauritanie

Objet: Évaluation globale de la Situation alimentaire, des marchés et des flux

transfrontaliers et leurs impacts sur la sécurité alimentaire des bassins Centre et

Ouest.

Date: 25 janvier -25 février 2010.

Préambule

Cette synthèse à vocation régionale prend beaucoup plus en compte les aspects transfrontaliers de la situation alimentaire, du commerce et des contraintes qui influencent la libre circulation des biens. Mes remerciements vont à tous les partenaires qui ont participé à ces évaluations au niveau local, national et régional. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Résumé exécutif

Dans les bassins centre et ouest, les productions céréalières, maraîchères, légumineuses et tubercules au titre de la campagne agricole 2009/10 ont été globalement bonnes à la faveur des bonnes conditions climatiques.

Actuellement, dans les bassins centre et ouest, la disponibilité alimentaire avec une production céréalière sous régionale supérieure à la moyenne des cinq dernières années et le fonctionnement correct des marchés assurent une situation alimentaire satisfaisante pour la majorité des ménages à dominance agricole, agro-pastorale, pastorale et urbaine. Cependant, les mauvaises conditions d'élevage dans les régions septentrionales du Sahel (nord-est du Mali, nord du Burkina Faso et nord et un peu moins l'est de la Mauritanie), exposent les ménages pasteurs à des difficultés qui se traduisent par un embonpoint précaire des animaux et des termes de l'échange défavorables. Ce qui pourrait forcer les éleveurs à déstocker plus d'animaux au moment où l'embonpoint des animaux n'est pas satisfaisant à l'entrée de l'hivernage. Aussi, les taux de mortalité seront élevés.

La situation alimentaire dans ces deux bassins reste marquée par des niveaux de prix très élevés pour la troisième année consécutive qui contrastent avec des productions céréalières bonnes en 2009/10. En plus des facteurs structurels locaux, ceux liés au marché mondial des produits importés (politiques commerciales des pays exportateurs, taux du dollar) et la combinaison d'autres facteurs conjoncturels liés aux productions et aux marchés nationaux et régionaux des céréales locales permettent d'expliquer les niveaux élevés des prix des céréales: les mutations récentes au niveau des productions au plan local, national et régional, la demande locale, nationale et régionale des produits, les mouvements de reconstitution des stocks de sécurité alimentaire en cours. S'il reste encore difficile d'expliquer avec certitude la part de chaque élément dans la dynamique actuelle des prix, il est de plus en plus évident que la hausse des prix des denrées alimentaires importées, principalement le riz et le blé enclenchée depuis 2006-2007 s'est de plus en plus transmise sur ceux des prix des céréales locales. Il se passe un rajustement qui, avec des niveaux très élevés pour tous les produits, est à l'origine de la « crise des prix ou de la vie chère » en 2008 qui a affecté, mais à des degrés divers tous les consommateurs avec avec l'évidence une baisse de leur pouvoir d'achat.

Aussi, avec la forte demande de reconstitution des stocks et la situation particulièrement difficile dans le bassin Est du Sahel, les prix pourraient se maintenir encore à des niveaux très élevés. Cette situation risque de s'aggraver si la libre circulation des denrées est entravée. Les niveaux des prix pendant les six mois à venir dépendront de l'ampleur de la demande des ménages déficitaires, des capacités de réponse aux crises du Sahel Est, du fonctionnement des marchés, le libre échange entre les trois bassins de l'Afrique de l'Ouest et enfin des conditions d'installation de la prochaine campagne agricole.

En perspective, le scenario le plus probable le maintien de la situation alimentaire globalement satisfaisante avec des prix de céréales qui connaitront probablement une ascension modérée jusqu'à l'installation définitive de la campagne agricole 20010/11. Les ménages pasteurs dans les parties nord du Sahel connaitront une période de soudure précoce dès mars, donc plus prolongée avec la possibilité de voir par endroits de fortes concentrations et des pertes significatives d'animaux en début de saison de pluies. Pour une meilleure fluidification des échanges, Il est impératif d'éviter des mesures restrictives et d'amoindrir les pratiques anormales sur les corridors routiers. Les dispositifs de suivi doivent être renforcés pour un meilleur suivi de la situation alimentaire et du cheptel pendant la période de soudure.

Ce rapport traite des résultats de l'évaluation sur la Sécurité alimentaire, des marchés et des flux transfrontaliers et de leurs impacts sur la sécurité alimentaire des ménages dans leur dimension régionale. Pour plus de détails au niveau national, prière de se référer aux rapports pays et sous équipes pays.

I. Introduction

Dans le cadre de l'évaluation de la situation alimentaire, des marchés et des flux transfrontaliers et leur incidence sur la sécurité alimentaire, le Bureau Régional du FEWS NET concomitamment aux missions pays (Burkina Faso, Mali et Mauritanie) a conduit une mission d'évaluation et d'appui dans les Bassins Centre et Ouest (Nord Ghana, Sud Burkina Faso, Ouest Mali et Sud Mauritanie) du 10 au 28 février 2010 selon l'itinéraire suivant : Ouagadougou-nord Ghana (Bolgatenga, Tamalé, Koumassi), Ouagadougou-sud du Burkina Faso (Bobo Dioulasso), centre du Mali (Ségou) et ouest du Mali (Kayes).

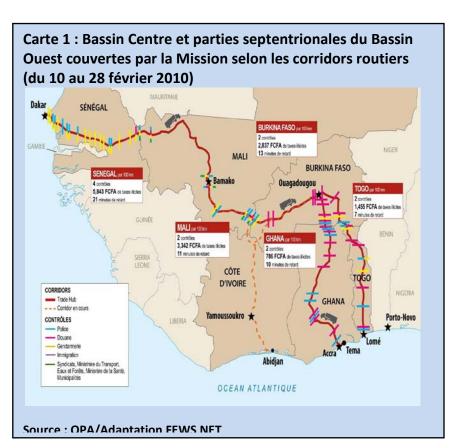
Au Ghana, il s'agissait pour l'équipe régionale d'évaluer globalement la situation alimentaire et des marchés en collaboration avec le PAM et le Ministère de l'Agriculture du Ghana à travers son Système d'Information sur les Marchés (MoFA/MIS). Ailleurs, il s'agissait pour l'équipe régionale d'organiser des ateliers de restitutions des résultats des missions pays effectuées par les bureaux nationaux du FEWS NET en collaboration avec leurs partenaires nationaux (PAM, FAO, SAP, SIM et Gouvernements). Avec l'équipe régionale, ces ateliers de restitution avaient pour buts de partager les conclusions préliminaires de ces missions, de croiser et d'harmoniser les informations collectées de part et d'autres et d''assurer leur mise en forme et cohérence au niveau de chaque sous bassin. Ces ateliers ont eu lieu à Bobo Dioulasso (au sud du Burkina Faso) du 15 au 17 février avec l'équipe du Burkina Faso et à Kayes (Ouest du Mali) du 22 au 25 février avec les équipes du Mali et de la Mauritanie; et ont en fin connu la participation des partenaires locaux (structures administratives et techniques, groupements des producteurs, associations des commerçants et des consommateurs, société civile), nationaux (SIM) et internationaux.

II. DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

A. Productions agricoles

Dans les deux bassins (centre et ouest), les conditions conditions climatiques en 2009 étaient meilleures qu'ailleurs en Afrique de l'Ouest; occasionnant globalement de bonnes perspectives de productions.

Au Ghana, les niveaux de productions agricoles de la campagne agricole 2009/2010 sont jugés satisfaisants. Les productions céréalières totales prévisionnelles du pays en 2009/10, soit 2.6 millions de tonnes, sont nettement



supérieures (44%) à celle de 2008/09. Les productions de maïs--principale culture de la région du nord Ghana—et du riz (pluvial) sont supérieures à celles de 2008/09, soit de 10% pour le maïs et 30% pour le riz. Selon les résultats prévisionnels, la production céréalière dans la région d'Upper East (nord Ghana) en 2009/10 a baissé de 30% pour le sorgho, de 29% pour l'arachide et de 45% pour le niébé contre une hausse de 34% pour le maïs, 29% pour le riz, et 16% pour le mil, par rapport à 2008/09. Dans la région du Nord (Tamale), les productions ont augmenté de 18% pour le mais et 38% pour le riz en 2009 par rapport à 2008. Le démarrage précoce des pluies depuis février et les mesures incitatives qui ont suivi la hausse des prix à partir de 2008, expliquent ces performances. Malgré ces performances au niveau global, dans la région d'Ashanti, les tendances structurelles de production du maïs font cas d'une baisse depuis 2008 au détriment de celles des tomates devant répondre à une demande industrielle de plus en plus forte. Les tomates produites en toutes saisons et bénéficiant d'une commercialisation très active constituent pour le paysans une source de revenus fiable et rapide. Ceci explique tout l'engouement que bénéficient les productions des tomates et le développement récent de cette filière avec une grande ampleur au Ghana.

Au Burkina Faso, la production céréalière définitive au titre de la campagne agricole 2009 /2 010 s'élève à 3 626 637 tonnes. Cette production est en baisse par rapport au résultat prévisionnel d'octobre 2009 qui était de 3 901 360 tonnes, soit de 7%. Comparée à la production totale définitive de la campagne agricole 2008/2009, la production céréalière de la présente campagne est en baisse de 17% et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, la baisse est de 3%. Pour les différentes céréales, les données finales des productions se présentent comme suit :

- Pour le mil, la production est de 970 927 tonnes. Cette production est en baisse de 23% par rapport à la production de la campagne 2008/2009, et également en baisse de 14% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
- Pour le maïs, elle est de 894 558 tonnes. Cette production est en baisse de 12% par rapport à la production de la campagne 2008/2009, mais en hausse de 7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
- Pour le sorgho, elle est de 1 521 468 tonnes. Cette production est en baisse de 19% par rapport à la production de la campagne 2008/2009, et de 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
- Pour le riz, elle de 213 584 tonnes. Cette production est en hausse de 9% par rapport à la production de la campagne 2008/2009 et de 54% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette augmentation de la production de riz s'explique par la conduite des mesures incitatives par le gouvernement pour augmenter la production (distribution de semences améliorées, d'engrais, encadrement rapproché) et la compétitivité accrue du riz local déclenchée par la hausse du prix sur le marché mondial.
- Pour le fonio, elle estimée à 26 101 tonnes. Cette production est en hausse de 34% par rapport à la production de l'année dernière et de 74% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Dans les régions de grande production de céréales du Burkina Faso (Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Cascades), la culture du coton joue un rôle important dans la péréquation des stocks céréaliers des ménages. En effet, les producteurs se servent souvent des intrants (engrais et herbicides) octroyés pour la culture du coton pour augmenter la production céréalière notamment, celle du maïs. Aussi, les revenus tirés de la vente du coton permettent aux ménages de faire face aux autres dépenses tout en préservant leurs stocks de céréales.

Au cours de ces dernières campagnes, l'engouement autour de la production du coton a baissé au profit de la production céréalière au regard du coût élevé des intrants et de la baisse des prix d'achat du coton graine. Cette situation a amené la SOFITEX, à réviser ses conditions d'octroi des intrants. Initialement l'exploitation d'un hectare de coton donnait la possibilité au producteur d'obtenir également des intrants pour l'exploitation

d'un hectare de céréales. Pour la campagne cotonnière écoulée, seule l'exploitation d'au moins quatre (4) hectares de coton donnait la possibilité au producteur d'obtenir des intrants pour un hectare de céréales. L'effet conjugué des nouvelles mesures et de la hausse du prix des intrants sur les marchés a limité l'accès des ménages, notamment les petits producteurs aux intrants. Au Mali par contre, au même moment, dans le cadre des mesures incitatives à accroitre les productions, les intrants ont été subventionnés à moitié prix, 10,000 CFA pour un sac de 20,000 CFA). Aussi, leur accès n'était plus limité aux seuls cotonculteurs. Ceci a permis de pallier au déficit d'intrants jusque là, réservés au seul coton dont les productions ont connu une chute drastique ces dernières années. Cette subvention des intrants élargie aux autres productions, principalement au maïs, explique en grande partie la croissance des productions en 2009/10 et la disponibilité plus grande de cette céréale au Mali.

Face à cette nouvelle donne, les paysans des zones traditionnelles de coton du Burkina Faso et du Mali se sont orientés vers l'activité maraîchère qui leur permet de tirer des revenus substantiels d'une part pour financer l'achat des intrants utilisés dans la production céréalière et d'autre part pour satisfaire les besoins financiers des ménages de manière à ne pas trop entamer (autoconsommation ou vente sur le marché) la production céréalière obtenue. Dans la boucle du Mouhoun au Burkina par exemple on attend une production additionnelle de 5 052 tonnes de céréales et 197 188 tonnes pour les principaux produits tels que la tomate, l'oignon, la banane et la pomme de terre.

Au Mali la production céréalière totale prévisionnelle pour la campagne 2009/2010 estimée par la CPS/MA, avec l'appui de la mission régionale CILSS/FEWS NET au pays, en décembre 2009 s'élevait à 4 664 000 tonnes. Ceci représente une augmentation de 13% par rapport à 2008/09, qui avait connu une production de 4 119 000 tonnes. Comparée à la moyenne des 5 dernières années cette production de 2009/10 est en augmentation de 30%. Le maïs et le riz sont les cultures qui ont connu les accroissements les plus importants. La production du maïs a presque doublé par rapport à l'année dernière, alors que celle du riz s'est accrue de 17%. Ce résultat fort appréciable a été rendu possible grâce aux effets conjugués de la bonne pluviométrie, moins capricieuse qu'ailleurs et des mesures incitatives du Gouvernement pour soutenir et renforcer les capacités des producteurs en mettant à leur disposition et à des prix subventionnés des semences et de l'engrais ; tout cela faciliter par le contexte des prix élevés depuis 2007/08. Au passage de la mission le Mali n'avait pas encore produit les chiffres définitifs. En utilisant la même approche méthodologique et les données de l'enquête agricole, les chiffres définitifs à paraitre ne devraient pas trop s'écarter des chiffres produits par la CPS/MA du Mali.

Les données prévisionnelles de la Mauritanie montrent en 2009/10 une baisse de 24 par rapport à 2008/9. Toutefois, ces estimations des productions montrent qu'ils sont proches des niveaux moyens.

B. Stocks des produits agricoles

Au Burkina Faso, le bilan céréalier consolidé net donne un excédent de 336 076 tonnes et un disponible apparent par habitant de 222 kg. Les marchés sont bien approvisionnés par les stocks paysans et l'offre existe dans les zones de collecte. En effet, la performance en termes de prix des produits de rente et des produits forestiers non-ligneux (noix de karité), ont permis aux ménages de ne pas brader leurs céréales au moment des récoltes (novembre, décembre). Par exemple, les prix moyens au producteur pour le sésame et l'arachide ont atteint respectivement de 170 FCFA et 340 FCFA le kilogramme au mois de janvier. De même, au cours de la présente campagne certains producteurs de coton sont rentrés très tôt en possession de leur argent, toute chose qui permet de garder aussi longtemps les récoltes de céréales et profiter des prix plus rémunérateurs pendant la soudure.

Les stocks familiaux sont à un bon niveau du fait des bonnes récoltes enregistrées dans les grandes zones de production du pays au cours de cette campagne agricole et de la stratégie développée par les producteurs pour une bonne gestion de leurs stocks. Toutefois, les stocks céréaliers des ménages sont faibles dans les localités exposées aux difficultés alimentaires d'ici les prochains mois notées dans le Sourou, le Oudalan, le Yagha, le Soum, le Loroum, le Zondoma le Yatenga, le Namentenga, le Bam, le Noumbiel et Loba, le Boulkiemdé et le Sanguié.

Au Mali, au niveau de chacune des 703 communes du pays, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a mis en place une banque de céréales d'une capacité de 20 tonnes au minimum. Actuellement ces stocks sont partout en cours de reconstitution.

En marge de cela, des stocks publics sont détenus au niveau de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM). Ces stocks à la date du 10 février 2010 atteignaient 58 431 tonnes dont :

- 244 tonnes pour les ventes d'intervention ;
- 30 017 tonnes pour le stock national de sécurité;
- 28 169,9 tonnes pour le stock d'intervention de l'état.

Ce niveau va augmenter car le PAM et l'OPAM sont en train d'effectuer des achats à hauteur respectivement de 2 500 tonnes et 5 500 tonnes des mil-sorgho pour la reconstitution du stock national de sécurité et du stock d'intervention de l'Etat. En plus des céréales sèches, l'OPAM a des objectifs d'achat de riz de 31.800 tonnes dont 7.500 tonnes ont été signées en janvier avec les acteurs pour la mise à disposition de ce riz. En février encore ce riz attendait d'être enlevé au près des principaux acteurs.

III. MARCHES-PRIX-FLUX TRANSFRONTALIERS

A. Demande

La demande céréalière traditionnellement forte du bassin centre et une partie du bassin ouest provient de la consommation humaine locale pour les pays du Sahel (Mali, Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal), des industriels et aviculteurs pour les pays côtiers comme le Ghana et le Sénégal. Cette demande est satisfaite par le biais des opérateurs privés et des institutions gouvernementales et internationales.

Les mouvements de reconstitution des stocks privés et/ou institutionnels sont en cours dans les grandes zones de production du bassin centre (Ghana, sud du Burkina et sud et centre du Mali) et ouest (ouest du Mali). Au Ghana, une grande partie des stocks disponibles sont acheminés vers le sud pour ravitailler les industries agroalimentaires. Dans le principal bassin céréalier du Mali (Ségou) et au sud Burkina Faso, les achats institutionnels se font normalement à travers quelques opérations qui visent à renforcer les stocks au niveau des pays (tableau 1).

Tableau 1 : Achats institutionnels programmés en 2010 dans le bassin centre

Acteurs	Type mesure	Produits concernés
Gouvernement du Burkina Faso	Déblocage de 8 Milliards de FCFA pour reconstituer les stocks publics à savoir 10 000T pour le stock d'intervention et 35 000T pour le stock de national de sécurité	Mil, sorgho, maïs, riz et niébé

Acteurs	Type mesure	Produits concernés	
Gouvernement de la Mauritanie	Achat de 6 000T en cours	céréales	
Mali (Commissariat à la sécurité alimentaire)	Reconstitution dans les 703 communes du pays de banques céréalières d'une capacité de 20T minimum par commune	Céréales	
Le PAM et l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)	Sont en train d'effectuer les achats de 8000T	Mil, sorgho	
L'OPAM	Signature du protocole d'achat de 7 500T avec les acteurs	Riz	

L'augmentation de la demande de maïs et l'inclusion dans les habitudes alimentaires des sahéliens demeure un fait majeur. Jusqu' à des années récentes, la consommation de maïs par les populations du Sahel central et occidental était faible. En fait, depuis quelques années, à cause de sa disponibilité et de son prix plus abordable comparé aux autres céréales, on note un report croissant de la demande de consommation sur le maïs probablement au détriment des mil/sorgho sujets à des déficits de production très fréquents et des variations de prix plus importantes. D'énormes quantités de maïs en provenance du sud du Mali et du Burkina Faso mais aussi et surtout du Ghana et de la Côte d'Ivoire ravitaillent de plus en plus les centres urbains et les villages du Sahel central et occidental. Selon les commerçants du sud du Mali (Sikasso), 60% à 70% du maïs qu'ils commercialisent ces dernières années, proviendraient du nord de la Côte d'Ivoire. Selon les commerçants céréaliers du Centre du Ghana, 30% de leur maïs commercialisé est destiné au Sahel via le Burkina Faso. Le développement récent des infrastructures routières entre l'Ouest du Mali, le Sénégal et le Mauritanie favorise ce transfert et permet aux populations une substitution de taille en céréales locales, même en période de soudure. Le maïs local de la région est concurrencé surtout pendant la soudure par celui importé du Canada et d'Argentine. On le retrouve relativement moins cher dans les villages les plus reculés du Sénégal et de la Mauritanie.

Aussi, la demande du maïs restera au tant forte les années à venir que la baisse tendancielle de la productivité des mil/sorgho restera et que la chute drastique du coton affectera celle du maïs au sud du Mali et du Burkina Faso.

La demande des céréales importées (blé et riz) restera forte malgré les prix très élevés surtout pour la majorité des populations de la façade atlantique (en particulier le Sénégal pour le riz et la Mauritanie pour le blé) pour lesquelles ces céréales constituent la base de l'alimentation. Seul au Mali, la production intérieure en riz couvre près de 90% des besoins. Ailleurs, les importations commerciales couvrent une grande partie de la demande de riz (20 à 80% selon le pays) et de blé (80 à 100% selon le pays) qui servent à combler le déficit vivrier chronique des populations rurales et urbaines. Le plus grand importateur reste le Sénégal pour le riz avec près de 850 000 tonnes de riz en moyenne par an dont certaines quantités réexportées en Mauritanie et au Mali.

En Mauritanie, la demande en céréales traditionnelles et importées (riz et blé) reste forte à travers tout le pays en raison de la médiocrité de la production annuelle qui en année normale couvre à peine 30% des besoins nationaux de consommation. A cela s'ajoute une forte demande d'aliments bétail de la sous région pour combler les déficits pastoraux de ce pays.

La demande en tomates du Ghana, certes traditionnelle, connait depuis trois ans une tendance exponentielle. Elle s'exerce essentiellement sur le marché intérieur Ghanéen et celui du Burkina Faso, où les zones d'achats couvrent actuellement les parties sahéliennes en plus des zones méridionales et centre du pays. Ces tomates sont destinées au ravitaillement des industries agroalimentaires du Ghana.

B. Offre

Sur tous les marchés visités dans les bassins centre et ouest, l'offre des produits agricoles et de bétail est globalement satisfaisante avec des tendances variées d'un pays à l'autre, selon les produits et les saisons.

Au Burkina Faso, l'offre de céréales par les ménages producteurs sur ces différents marchés est en baisse en février par rapport aux mois précédents. Cette situation serait la résultante de plusieurs facteurs suivant le type de producteurs. Pendant que les gros producteurs ne trouvent pas les prix actuels assez rémunérateurs, donc préfèrent retenir leurs stocks, les petits producteurs ont déjà écoulé une bonne partie des surplus. Sur les marchés de collecte et de regroupement, on rencontre de grandes quantités de céréales les jours de marchés constitués très souvent dans l'intervalle de deux marchés par les demi-grossistes et les collecteurs. Ces quantités sont cédées à des grossistes qui les acheminent vers les grands centres (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou, Kaya). On estime à entre 30 et 50 le nombre de Commerçants dont la capacité actuelle de stock atteint 1 000 tonnes. Le niveau actuel des stocks paysans est satisfaisant. Les marchés sont bien approvisionnés par les paysans et l'offre existe dans les zones de collecte. En effet, les sources de revenus alternatives (vente de sésame et d'arachide) étant presque épuisées, on assiste alors à une mise en marchés des céréales par les producteurs.

L'offre potentielle de céréales existe auprès des commerçants, des organisations professionnelles agricoles et des gros producteurs. On estime par exemple au nombre de 06, les commerçants grossistes de la ville de Bobo-Dioulasso qui disposent entre 2 000 et 5 000 tonnes de céréale. L'un des plus grands céréaliers à déjà collecter près de 10 000 tonnes de céréales. Au niveau des organisations de professionnels agricoles, l'Etat, à travers la SONAGESS compte acquérir 16 000 tonnes de céréales au niveau national en majorité auprès de celles des régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins : 5 000 tonnes avec UNPC/B ; 1 900 tonnes avec UGCPA, 3 000 tonnes avec FEPAB, 200 tonnes avec UPPA/Houet.

Dans les zones structurellement déficitaires : Sahel, Nord et Centre-Nord, l'approvisionnement des marchés en céréales est assuré principalement par les stocks commerçants en provenance des localités des régions des Cascades, du Sud Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins et des grands centres de regroupement comme Ouagadougou Bobo-Dioulasso, Pouytenga et Ouahigouya. Par rapport aux années passées, la disponibilité des sous produits agroindustriels (SPAI ou l'aliment bétail) est bonne sur les marchés, mais les prix sont jugés élevés.

Dans les régions de faibles productions céréalières, en plus des activités de maraîchage, les prix d'achat du bétail et des cultures de rentes (arachide, sésame, niébé) sont nettement rémunérateurs et permettent actuellement aux producteurs de préserver ou de renforcer leurs stocks céréaliers.

Au Mali, l'offre céréalière à travers les marchés visités est importante en rapport avec les bonnes productions céréalières. Les circuits commerciaux traditionnels arrivent à fournir assez de céréales pour satisfaire la demande. Ces circuits s'organisent dans le sud du pays et le centre du pays où se font les opérations de collecte au niveau des producteurs. Les quantités collectées sont regroupées sur les marchés de regroupement et/ou de gros et ensuite expédiées dans les grandes villes du pays et dans les zones structurellement déficitaires, situées majoritairement au nord du pays.

Toutefois, à Ségou—principale zone de productions céréalières, la production de mil est affectée par le déficit pluviométrique enregistré en 2009/10, réduisant ainsi les disponibilités locales, donc les offres par rapport à 2008/09. A Ségou un entretien avec les commerçants céréaliers, a montré que les exportations de mil se font essentiellement en direction du Niger. Cette année, la baisse de la production du mil dans la région de Ségou s'est traduite par une diminution des offres du mil au Niger. C'est le cas d'un principal opérateur chez qui, seulement 2 000 tonnes de mil ont été exportées pendant la présente période de commercialisation (octobre 2009/février 2010) contre 36 000 T au même moment en 2008/09.

Par contre pour les autres céréales (riz et maïs surtout), les légumineuses et les produits maraîchers, les offres sont satisfaisantes tout en bénéficiant des prix rémunérateurs. Le marché des produits de rente dans les zones visitées est caractérisé par une amélioration de l'offre de l'oignon, de la tomate et du poivron suite à l'apparition progressive et à la commercialisation de leurs nouvelles récoltes. Celle de la pomme de terre et des oignons sera de plus en plus abondante au fur et à mesure que les récoltes des cultures de contre saison seront sur les marchés.

L'offre de bétail en Mauritanie et au Mali, très importante jusqu'à la veille des fêtes religieuses en fin 2009, retrouve à partir de janvier 2010 son niveau normal. Les principales destinations restant le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et le Ghana.

La Mauritanie, contribue aux offres des produits importés d'Asie et de l'Europe (riz, sucre, huile, farine de blé, compote de tomates. légumes, produits manufacturés) et du Maroc (fruits et légumes) par une réexportation en direction des marchés du Sénégal et du Mali. Elle offre également d'importantes quantités de poissons de mer au Sénégal et au Mali.

C. Prix

Les prix des céréales: quoique relativement stables depuis décembre 2009, les niveaux des prix nominaux demeurent toujours élevés et cela malgré les bonnes récoltes dans les basins de productions du centre et de l'ouest et l'état d'approvisionnement satisfaisant des marchés en céréales locales et/ou importées. Globalement les prix nominaux des céréales bien que inférieurs à leur niveaux exceptionnels de 2008, restent toujours supérieurs à leur moyenne des cinq dernières années (2005-2009).

Pour le maïs au nord Ghana, le prix nominal depuis juin 2009 évolue en dessous de ses niveaux de 2008. En Janvier 2010, il est resté inférieur à son niveau de 2009, mais supérieur à son niveau moyen des quatre dernières années. Ceci est essentiellement dû aux prix reports très élevés de 2008/09 et à deux campagnes consécutives (2007 et 2008) de mauvaises de productions suite aux sécheresses et/ou des inondations.

Au Burkina Faso, les prix sur les marchés connaissent une stabilisation mais avec des niveaux de prix supérieurs par rapport à ceux de l'année dernière à la même période. Pour la période post récoltes (octobre à décembre), les niveaux de prix sont supérieurs à ceux de la campagne agricole écoulée donc très élevés: le prix du kg de maïs blanc est supérieur de 5 à 20%, celui du mil de 3 à 19% et celui du sorgho blanc de 11 à 15%. Aussi, les prix aux producteurs en janvier 2010 sont restés stables. Comparés à la même période de janvier 2009 ils sont en moyenne inférieurs de 5% pour le maïs blanc, 4% pour le sorgho blanc et supérieurs de 13% pour le mil local à cause des déficits que cette céréale a connu dans les zones du Sahel. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix aux producteurs en janvier 2010 sont supérieurs entre 23 et 32% pour le maïs blanc, entre 29 et 38% pour le mil local et entre 26 et 32% pour le sorgho blanc.

En Mauritanie, le prix du blé en février 2010 connaît une baisse de 21% par rapport à son niveau de 2009 ; par contre pour les céréales sèches comme partout ailleurs, les niveaux sont supérieurs en moyenne entre 5 à 10% à ceux de 2009.

Au Mali, s'agissant des prix des céréales sèches, ils ont débuté la campagne de commercialisation 2009/10 à des niveaux très élevés. En effet en novembre et décembre 2009, les prix des céréales étaient les plus élevés par rapport aux niveaux moyens. Ces prix très élevés s'expliquent essentiellement par :

- les arrières effets des niveaux exceptionnels atteints pendant la « crise de la vie chère ».
- une augmentation sensible des coûts de production par le rehaussement des frais relatifs à la rémunération des prestations de services dans le processus de production, des prix des intrants agricoles et du transport.
- la faiblesse des stocks reports de la campagne 2009/10,
- la forte demande pour la reconstitution des stocks (privés et institutionnels);
- l'impact des pertes pendant les récoltes suite aux fortes pluies inhabituelles de fin octobre-début novembre 2009.

Après une légère hausse des prix due au lancement des opérations d'achats, la tendance à partir de janvier 2010 est la stabilité. Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix en février 2010 des céréales sèches sont relativement au même niveau. Par contre, ils sont supérieurs en moyenne de 20% aux prix moyens des cinq dernières années.

Pour ce qui concerne le riz local à Niono--la plus grande zone de production du Sahel--les prix en février 2010 sont inférieurs à ceux de l'année dernière et demeurent légèrement supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années. Parallèlement le prix du riz importé a connu des évolutions identiques à celles du riz produit localement, car la production rizicole nationale de la campagne agricole 2009/10 est bonne et les stocks reports de riz importé subventionné de la dernière campagne de commercialisation encore présents sur les marchés de consommation.

Les marchés à bétail sont dans l'ensemble bien approvisionnés. Les prix sont redescendus à des niveaux normaux après les demandes des fêtes de Tabaski et de fin d'année. Les exportations vers les pays côtiers (Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo, Ghana, Benin et Nigeria) se poursuivent.

Les termes d'échange bétail/céréales sont toujours favorables à l'accès des pasteurs aux céréales. Toutefois, dans les zones pastorales nord du Mali, les termes de l'échange bétail/céréales étaient en fin janvier 2010 inférieurs aux moyennes des cinq dernières années : 41% à Ménaka et 35% à Nara. Dans le Sahel centre, la vente d'un bouc permet à l'éleveur nomade d'acheter au moins un sac de céréales.

En plus de la vente de sésame et de l'arachide dont les prix au producteur sont intéressants (en moyenne 350 FCFA le kg), les activités de maraîchage ont pris de l'ampleur au cours de cette campagne, toute chose qui améliore l'accès des ménages à l'alimentation surtout que les circuits de commercialisation sont mieux organisés et permettent des collectes fréquentes et des achats directs.

Au Burkina Faso, la baisse des prix des animaux après les fêtes s'est accentuée par l'absence des acheteurs potentiels venant d'habitude du Nigéria et du Ghana depuis la dépréciation de la Naïra et les conditions de plus en plus favorables à l'importation de la viande européenne dans les pays côtiers. En effet, on soupçonne

que la hausse actuelle des abattages et la baisse des prix de la viande dans les pays européens pourrait accroitre l'offre de cette viande dans les pays côtiers au détriment de celle du Sahel. Ces tendances défavorables aux exportations du bétail du Sahel vers les pays côtiers, méritent une attention toute particulière.

S'agissant enfin des produits halieutiques, les activités de pêches s'intensifient sur les cours d'eau où les niveaux ont amorcé la baisse. Les niveaux des prix des poissons d'eau douce restent relativement élevés par rapport à ceux des poissons de mer importés. Le kilogramme de la carpe d'eau douce est vendu en moyenne à 2000 et 2 2500 FCFA à Bamako et entre 1750 FCFA à 2 000 CFA à Ouagadougou alors que celui de la carpe importée (chinoise) ne dépasse guère 1 500 FCFA/Kg. Il est même cédé à Ouagadougou au prix d'en gros, à 1 250 FCFA/Kg, le carton.

D. Flux: acteurs, produits, mesures/tracasseries

Pour le moment à travers les zones visitées, il n'y a pas de mesures restrictives formelles à l'importation ou l'exportation des denrées alimentaires ou du bétail dans les bassins centre et ouest. Ceci est certainement du aux bonnes récoltes enregistrées globalement dans les bassins de production.

S'il y a deux particularités majeures en 2010 concernant le commerce régional et les flux transfrontaliers dans ces deux bassins, on notera :

- la faiblesse de la demande céréalière du Niger au sein des marchés du bassin centre pour tant le Niger est confronté cette année à un déficit céréalier très important. Au Burkina Faso tout comme au Mali, les acteurs céréaliers ont fait remarquer la timidité actuelle des achats de céréales destinées au Niger d'où les commerçants ont une préférence de s'approvisionner du Nigeria et du Benin où les prix sont les moins élevés.
- La morosité qui caractérise le marché de gros bétail destiné à l'exportation. Le cheptel marchand confronté aux déficits pastoraux et la cherté de l'aliment bétail trouve de moins en moins de débouchés faute de demande potentielle émanant des pays côtiers. La dépréciation de la Naïra et les tracasseries liées à l'exportation n'expliquent pas à elles seules cette morosité qui s'observe sur les marchés du bétail de gros au Sahel et affecte négativement les flux (Sahel-pays côtiers) et le commerce, principale source de rémunération du cheptel sahélien. Les acteurs de la filière viande, orientent l'essentiel des exportations du bétail du Burkina, du Mali et de la Mauritanie vers le Ghana, la Cote D'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

Nonobstant la baisse de l'intensité des flux pour certains produits comme le mil et bétail, actuellement les flux fonctionnent normalement entre les zones excédentaires et déficitaires d'un même pays et à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le tableau suivant illustre d'une manière sommaire les flux majeurs (exportations et importations) des produits agricoles et de bétail dans le bassin centre (tableau 2). Les tableaux des flux d'importation et d'exportation confectionnés par les équipes des missions d'évaluation par pays sont confinés en annexe.

Tableau 2 : Flux majeurs des exportations et des importations, bassin centre (février 2010)

				,		1	
	IMPORTATION	IMPORTATION/EXPORTATION					
Produits	BF → €H	BF → ML	GH - ₽	GH -M L	ML → GH	ML → BF	
Bétail	XXX				XX		
Céréales	XX	Х	XX	X		XX	
Tomates	XXX	χ				Χ	

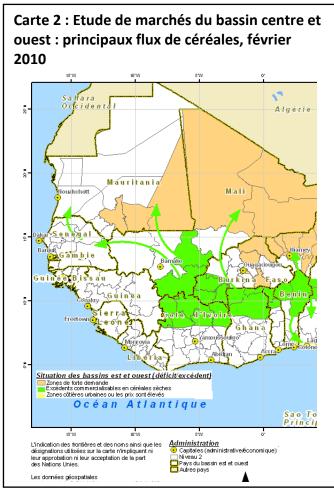
Source: FEWS NET, Missions d'évaluation de la sécurité alimentaire, du commerce et des flux.,

Parmi les échanges entre le Burkina Faso et le Ghana les tomates occupent de plus en plus une place de choix avec un circuit d'approvisionnement très étauffé et dense qui engagent des centaines de camions par jour pour la collecte des tomates partout sur le territoire du Burkina Faso. Leur destination finale étant les industries de patte de tomate du Ghana.

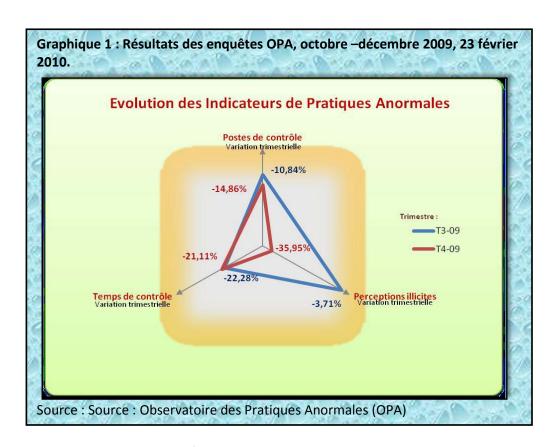
Dans le bassin Ouest, les échanges transfrontaliers entre la Mauritanie et ses voisins sont partout actifs même si leur intensité s'est considérablement modifiée. Avec le Sénégal, les flux d'origine mauritanienne sont plus actifs et portent sur l'exportation du bétail et la réexportation de denrées alimentaire et de légumes importées d'Europe et du Maroc. Les flux d'origine sénégalaise se limitent à l'exportation du riz local de la vallée et à la réexportation du riz d'origine asiatique. Les flux des céréales traditionnelles sont moindres et le Sénégal en est grand demandeur.

Les importations de céréales et d'arachide du Mali sont très importantes dans les zones frontalières, les marchés des capitales régionales et de Nouakchott. Elles portent autant sur les céréales que sur les denrées alimentaires (souvent réexportées) et sur le bétail (ovins et caprins). Les paysans maliens qui ont de bonnes récoltes vendent des surplus pour s'acheter des petits ruminants et des bovins.

Le dynamisme des flux transfrontaliers entre les pays et les bassins Centre et Ouest (carte 2) est réel. Toutefois, les flux et les activités liées restent permanemment confrontés à la dure réalité des tracasseries et des pratiques anormales sur les axes routiers.



Selon les résultats d'enquêtes menées sur les corridors suivis par l'Observatoire sur les Pratiques Anormales (OPA) sur le corridor inter-Etats, le dernier trimestre de l'année 2009 s'achève avec des résultats satisfaisants se traduisant par des baisses généralisées au niveau de tous les indicateurs de pratiques anormales par rapport au trimestre précédent. Selon le rapport, sur l'ensemble des corridors suivis par l'OPA du au cours de la période du 1er octobre au 31 décembre 2009, le nombre de postes de contrôle de même que les retards induits par les contrôles et les taux de rackets ont chuté respectivement de 8,11%, 18,5% et de 18,42% par rapport au trimestre précédent (graphiques 1).



L'observation des tracasseries routières par indicateur classe le corridor Bamako-Dakar comme le corridor le plus dense en barrières avec 39 arrêts par voyage, soit un ratio de quatre (4) arrêts aux 100 km (tableau 3). Cette situation est imputable à la partie Sénégalaise du fait du nombre élevé de barrières sur son tronçon qui, à lui seul, enregistre 28 barrières par voyage contre 11 du côté Malien. Ceci induit un renchérissement des prix des denrées alimentaires transportées et occasionnent des pertes d'exploitation.

Pour les indicateurs de taux de rackets et de temps de contrôles, le corridor Bamako-Dakar est encore le plus cher et le plus lent à traverser. Il supplante (avec un grand écart) le corridor Ouagadougou-Bamako jadis le plus emmerdant. En effet, le corridor Bamako-Dakar capitalise des montants exorbitants de perceptions illicites de l'ordre 55 480 F CFA par voyage soit 5439 F CFA rackettés aux 100 km. Ce taux élevé est essentiellement imputable au Sénégal, qui avec 38 390 F CFA par voyage, (dont 22 570 F CFA pour le compte de la gendarmerie et 13 925 F CFA à la police), se hisse au sommet des tronçons routiers inter-Etats les plus entravant au commerce sous-régional.

Quant aux agents percepteurs de la taxe sur la surcharge, la normale est constatée dans les autres pays sauf toujours au Mali où les rackets de ces agents représentent 18% et 21% des montants extorqués dans ce pays respectivement sur les corridors Ouagadougou-Bamako et Bamako-Dakar.

En ce concerne les temps de contrôle, malgré les réductions constatées entre le 3ème et le 4ème trimestre de 2009, ils restent toujours importants et montrent les impacts des barrières sur la fluidification du trafic routier comme en témoigne ci-dessous, les retards constatés par ordre de grandeur, en minutes (mn) et par voyage :

 Bamako-Dakar, long de 1 474 km : 199 mn, soit 19 mn de retard les délais les plus longs perdus aux 100 km;

- Bamako-Ouagadougou, long de 920 km : 117 mn, soit 13 mn de retard (perdus) aux 100 km ;
- Tema-Ouagadougou, long de 1 057 km: 131 mn, soit 12 mn de retard (perdus) aux 100 km;
- Lomé-Ouagadougou, long de 1 020 km : 84 mn, soit 8 mn de retard (perdus) aux 100 km.

Le tableau 3 Résultats des enquêtes OPA, octobre -décembre 2009, 23 février 2010.

Le tablead 5 Resultats des enquetes of A, octobre decembre 2005, 25 reviter 2010.							
Résultats de l'OPA du 1er Octobre au 31 Décembre 2009 :							
Barrières, Prélèvements Illicites, Retards induits (Délais)							
Corridor	Distance parcourue sur chaque corridor en km	Nombre barrières pa	moyen de ar voyage	Prélèvements illicites moyen en FCFA par voyage		Délais (en minute)	
	Total F 100 km	Ratio sur	Total	Ratio sur 100 km	Total	Total km	Ratio sur 100
Tema – Ouagadougou	1057	21,71	2,05	14 930	1 413	131	12
Ouagadougou – Bamako	920	22,73	2,47	36 010	3 914	117	13
Lomé – Ouagadougou	1020	18,15	1,78	17 270	1 693	84	8
Bamako – Dakar	1020	39,19	3,84	55 480	5 439	199	19

Source: Observatoire des Pratiques Anormales (OPA)

Malgré la baisse généralisée des indicateurs de suivi sur les différents corridors, les pratiques anormales sévissent et constituent un frein aux activités de commerce et de transport et partant elles nuisent aux programmes d'intégration et de réalisation de la sécurité alimentaire sous régionale. Les grèves récentes des transports maliens illustrent bien le ras de bol des acteurs face à ces pratiques.

Les récentes missions de sensibilisation entreprises par le Président de l'UEMOA au près des pays ont aboutit à des actions concrètes de certains Gouvernements par la levée systématique d'un nombre élevé de barrières formelles. L'OPA invite donc les États à intensifier la sensibilisation et le plaidoyer en vue de réduire substantiellement les pratiques anormales nuisibles à la fluidité du transit et du transport des personnes et des marchandises sur les corridors routiers inter États. L'objectif recherché par le suivi de ces pratiques et leurs évaluation par l'OPA est d'atteindre le niveau « prélèvement illicite zéro » et la réduction au minimum des retards induits par les contrôles. Les évaluations menées par FEWS NET sur le terrain pourront alimenter le réseau de collecte des informations de l'Observatoire des Pratiques Anormales sur les corridors routiers en Afrique de l'Ouest.

IV. SITUATION ALIMENTAIRE GLOBALE

La situation alimentaire dans ces deux bassins reste marquée par des niveaux de prix très élevés pour la troisième année consécutive qui contrastent avec des productions céréalières bonnes en 2009/10 nettement au dessus des moyennes. En plus des facteurs structurels locaux, ceux liés au marché mondial des produits importés (politiques commerciales des pays exportateurs, taux du dollar) et la combinaison d'autres facteurs conjoncturels liés aux productions et aux marchés nationaux et régionaux des céréales locales permettent d'expliquer les niveaux élevés des prix des céréales: les mutations récentes au niveau des productions au plan local, national et régional, la demande locale, nationale et régionale, les mouvements de reconstitution des stocks de sécurité alimentaire, la parité monétaire, le fonctionnement des marchés en rapport avec le comportement des acteurs et l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, les mutations dans les habitudes alimentaires, l'urbanisation, les coûts de transports et de manutention en hausse, les mesures et politiques affectant le commerce et le libre échange, les coûts de production et d'exploitation. S'il reste encore difficile

d'expliquer avec certitude la part de chaque élément dans la dynamique actuelle des prix, il est de plus en plus évident que la hausse des prix des denrées alimentaires importées, principalement le riz et le blé enclenchée depuis 2006-2007 s'est de plus en plus transmise sur ceux des prix des céréales locales. Cette transmission s'est faite plus rapidement selon le degré de dépendance du pays ou de la zone à l'égard des importations; par exemple depuis 2007/08 pour le riz au Sénégal. Ce rajustement des prix avec des niveaux exceptionnels pour tous les produits est à l'origine de cette « crise des prix ou de la vie chère » en 2008 qui affectait, mais à des degrés divers, tous les consommateurs confrontés dès lors au problème crucial de pouvoir d'achat.

Depuis 2008, la réadaptation au contexte « de vie chère » des populations les plus vulnérables s'est opérée, mais pas sans conséquences négatives et souvent positives. D'un côté on peut noter une paupérisation plus grande, l'amenuisement de certaines stratégies courantes et la fragilisation des systèmes de sécurité alimentaire. De l'autre côté, le rehaussement des prix aux producteurs a favorisé la relance des productions locales comme le riz et le maïs ; pour les quels les prix aux producteurs se sont accrus respectivement de 150% et 100% entre 2006 et 2010.

Au plan régional, il faut rappeler que pour faire face à l'insécurité alimentaire structurelle les principales stratégie développées par les populations dans les zones les plus vulnérables restent la migration internationale, sous régionale, la transhumance et l'exode rural en direction des centres urbains. Jusque là, les revenus des migrants ont assuré l'essentiel du complément vivrier des ménages et même au-delà certaines activités de productions agricoles (irrigation, maraîchage, transport public), de santé et d'éducation. Certaines études récentes de la Banque Mondiale font état d'une diminution des transferts des émigrés depuis la crise financière et économiques mondiales en 2008. Ceci présage d'une diminution substantielle des sources de revenus des populations résidentes essentiellement dans les villages ou les communautés à fort taux d'émigration comme la vallée du fleuve du Sénégal des pays trois pays et les zones rurales sahéliennes où les populations dépendent fortement des marchés.

Pour faire face au risque alimentaire, les stratégies d'adaptation de plus en plus développées par les ménages visent à accroître et diversifier les productions locales et générer des revenus devant servir aux achats alimentaires. Ces stratégies se résument ainsi :

- la gestion rationnelle des stocks;
- les activités de maraîchages : elles ont particulièrement pris de l'ampleur au cours de la présente campagne de contre-saison.
- la vente des produits de rente : principalement l'arachide, le sésame, le niébé et le bissap.
- Exode saisonnier des garçons et des filles

Actuellement, dans les bassins centre et ouest, la disponibilité alimentaire avec une production céréalière sous régionale supérieure à la moyenne des cinq dernières années, le fonctionnement correct des marchés assurent une situation alimentaire satisfaisante pour la majorité des ménages à dominance agricole, agro-pastorale, pastorale et urbaine. Cependant, les mauvaises conditions d'élevage dans les régions septentrionales du Sahel (nord-est du Mali, nord du Burkina Faso et nord et l'est de la Mauritanie, exposent les ménages pasteurs à des difficultés qui se traduisent par un embonpoint précaire des animaux et des termes de l'échange défavorables. La production animale des pauvres malgré qu'ils ne possèdent pas souvent de bétail représentent typiquement 10-20% de leur source d'alimentation et 20-30 % de leurs sources de revenu. Les concentrations et les mouvements inhabituels de troupeaux présagent une période de soudure pastorale précoce à partir de mars. Malgré une appréciation générale et continue du prix des animaux à l'échelle régionale, les termes de l'échange pour les éleveurs se dégradent avec le prix élevé des céréales et de l'aliment bétail dans les zones pastorales. Ces termes de l'échange pourraient se réduire d'avantage avec la poursuite de la hausse des prix des denrées alimentaires. Ce qui pourrait forcer les éleveurs à déstocker plus d'animaux au moment

l'embonpoint des animaux n'est pas satisfaisant à l'entrée de l'hivernage. Si non les taux de mortalité seront élevés. Dans certaines zones, les effectifs d'animaux ciblés auront besoin d'appui en aliment bétail.

Par conséquent, le maintien des niveaux des prix élevés des céréales pourrait entraîner une dégradation des conditions alimentaires certaine d'ici les prochaines récoltes, principalement chez les groupes sociaux à revenus faibles et dépendant totalement des marchés pour leur approvisionnement. En milieu rural, faute de pouvoir accéder aux aliments de base, nombre de familles sauteraient le plus souvent des repas ou se nourriraient d'aliments dits de disette (feuilles, racines et fruits sauvages). *Aussi, m*algré une légère amélioration dans la plupart des pays au cours des trois dernières années, la situation nutritionnelle reste toujours préoccupante en Afrique de l'Ouest. Elle pourrait rapidement se dégrader dans les prochains mois à cause des difficultés d'accès. Par voie de conséquence, il est important de renforcer la surveillance et les actions nutritionnelles. En fin pour faire face à cette situation, il est impératif d'assurer un approvisionnement correct des zones structurellement déficitaires. Au même moment, il faut favoriser l'accès à l'alimentation des populations les plus démunies aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, par des interventions sur les marchés avec des opérations ciblées dans le but d'augmenter l'offre domestique des produits céréaliers.

V. CONCLUSIONS

Dans le bassin central et ouest, on assiste un approvisionnement satisfaisant des marchés en céréales. Le commerce assure la ventilation des produits des zones excédentaires vers les zones déficitaires de la sous région. Contrairement à la campagne écoulée, jusqu'en février 2010, on n'a pas vu la présence massive d'acteurs étrangers sur les marchés. Les commerçants du Niger qui avaient l'habitude de s'approvisionner dans la zone, se sont plutôt orientés vers le Bénin où l'offre et les prix du maïs sont plus intéressants.

Dans les bassins centre et ouest, la disponibilité alimentaire avec une production céréalière sous régionale supérieure à la moyenne des cinq dernières années et le fonctionnement correct des marchés assurent une situation alimentaire satisfaisante pour la majorité des ménages, malgré des niveaux de prix toujours élevés et supérieurs aux moyennes des cinq dernières années.

Cependant, avec la forte demande de reconstitution des stocks et la situation particulièrement difficile dans le sahel du bassin Est, les prix pourraient se maintenir encore à des niveaux élevés. Cette situation risque de s'aggraver si la libre circulation des denrées est entravée. Les niveaux des prix pendant les six mois à venir dépendront de l'ampleur de la demande des ménages déficitaires, des capacités de réponse aux crises du Sahel Est, du fonctionnement des marchés et la libre échange entre les trois bassins de l'Afrique de l'Ouest et enfin des conditions d'installation de la prochaine campagne agricole. En perspective, le scenario le plus probable serait que la situation alimentaire demeurera globalement satisfaisante avec des prix de céréales qui connaitront probablement une ascension modérée jusqu'à l'installation définitive de la campagne agricole 20010/11. Les ménages pasteurs dans les parties nord du Sahel connaitront une période de soudure précoce dès mars, donc plus prolongée avec la possibilité de voir par endroits de fortes concentrations et des pertes significatives d'animaux en début de saison de pluies. Pour une meilleure fluidification des échanges, Il est impératif d'éviter des mesures restrictives et d'amoindrir les pratiques anormales sur les corridors routiers.

FIN

La mission remercie tous les acteurs rencontrés dans le cadre de cette évaluation.

Pour toutes questions contactez: ssow@fews.net

La mission